c'est maintenant à la ville des Césars et à la Reine de l'Adriatique que

doit s'adresser l'ambition de Victor Emmanuel.

Fidèle au système qu'il a adopté de préparer les esprits par des bro-chures plus ou moins officielles pour les mesures qu'il médite, l'Empe-reur a publié sous le nom de M. de la Guévonnière un véritable acte d'accusation contre la cour de Rome, dont la conclusion logique et implicite est l'abandon du pouvoir temperel du St. Pere.

De nombreuses brochures ont répondu à celle des Tuilcries, et parmi celle-ci se distinguent par le talent et l'énergie du style deux lettres à M. de la Guéronnière, l'une signée par l'évêque d'Orléans et l'autre par

M. Poujoulat.

Ce dernier debute par faire observer l'excès d'honneur auquel le gou-Ce dernier débute par taire observer texces d'honneur auquel le gouvernement impérial a élevé la brochure. C'est la, di-il, que l'on cherche à lire la pensée qui nous gouverne, et ce n'était point la peine d'abaisser la presse aussi bas qu'on l'a fait pour lai donner ensuite autant d'importance. Il déneuce ensuite avec véhémence le rôle que loue M. de la Guéronnière.

" L'esprit se fatiguerait à rechercher toutes les variétés du mal dans le monde, mais su forme la plus odieuse consiste à accuser les victimes. Le mal espere ninsi detourner les châtiments ; it frappe quand il devrait ôtre frappe; il parle haut au lieu de encher sa houte dans le silence ; il amente les passants autour de son crime pour les rendre témoins de sa vertu; en remplissant le monde du bruit de son innocence, il pense étousser la voix du véritable innocent; il enrole au service de sa justifi-cation impossible les passions qui lui ressemblent, et, cherchant des amis partout où la justice n'en a pas, il travaille à se composer un suc-cès à l'aide de toutes les perversités répandues sur la terre. Tristes et inutiles efforts 1 11 y a dans les victimes une puissance qui tient aux lois divines elles-mêmes; cette puissance est plus forte que le mal, comme le ciel est plus fort que l'enfer."

"Enfin, le seus des dernières lignes pour qui sait lire, c'est que nous resterons à Rome jusqu'au moment prochaîn où des troupes plémon-taises monteront la garde au Vatican pour veiller à la sécurité du l'ape, réduit à la souvernineté spirituelle.

"La brochure: Le Pape et le Congrès avait démembre les États Pon-

tificaux : la nouvelle brochure est leur épitaphe.

"Elle aboutit implicitement aux deux premiers articles du premier décret de la Constituante romaine :

"Art, ler.—La Papauté est déchue en fait et en droit du pouvoir temporel des Etats Romains.

Art. 2.-Le l'outife romain ama toutes les garanties nécessaires à

" son indépendance dans l'exercice de son pouvoir spirituel."

"La pente des événements est terrible ; on va plus toin qu'ou n'aurait voulu; on fait beaucoup plus qu'on n'aurait voulu faire, et les pas vers l'inconnu monent aux extrémises rédoutables. Offenser les consciences est un malheur et an danger. S'il était possible que quelqu'un sur la terre put se croire obligé de faire la guerre à la rel gion, il devrait douter de sa destinée. Montesquieu trouve admirable l'histoire de ce roi pasteur à qui le dieu de Thebes apparut en songe; le dieu de Thebes (je cite l'auteur de l'Esprit des lois) ordonna au roi pasteur " de faire " mourir tous les prêtres d'Egypte. It jûgen que les dieux n'avaient " plus pour aggéable qu'il régnat, puisqu'ils lui ordonnaient des choses " si contraires à laur valouré ordinaite qu'il sui ordonnaient des choses

"si contraires à leur volonté ordinaire; et il se retira en Ethiopie."

"il La brochare dit "qu'il est aussi difficile de concevoir l'Italie sans de Pape, que le Pape sans l'Italie." Je loi répondrai que vouloir constituer l'Italie avec le Pape sujet (il serait sujet puisqu'il ne serait plus souverain), c'est s'exposer à avoir que Italie sans le l'aj é. Papauté ci sonvernincié sont deux idées on plutot deux fuits inséparables que sonveramete sont deux intres ou partot deux intes ausepanaires que Rome a vus grandir par une force scerète; un Pontife et un César ne durent pas dans les mêmes murs; il faut l'exil de l'un ou l'éloignement de l'autre, à moins que le Pape ne devienne un patriarche Bysantin, et que sur le tombeau de la liberté humaine un bruit de chaînes ne soit tont le brait d'ici-bas,

" Gens de l'heure présente, craignez d'être à charge a la patience

divine 1"

La lettre de Mgr. Dupanloup est peut-être ce qu'on a écrit jusqu'ici en France de plus succinct, de plus hardi et de plus vigoureux sur la question romaine. Quelques extraits en feront juger:

"A quelle est la situation?—Et je le demande d'abord:

"A qui, à quel homme de bonne foi persundera-t-on qu'il ait pu se faire en Italie quelque chose contre la volonté de la France? Ces Piémontais, qui n'étalent rien avant Magenta et Solferino, malgré tout le bruit qu'ils font de la nationalité italienne et de leur armée; ils ne sont oridemment rien que par le sang des Français. A qui fran-t-on croire qu'ils aient été un seul jour libres de désobéir à la France ? Interrogez le bon sens des masses, consultez un de nos soidats, entrez dans la chaumière d'un payran, posez à qui vous voudrez cette simple ques-tion : les malheurs du Pape seraient-ils possibles, si la France ne le voulait pas? Aucun homme raisonnable ne voudra l'avouer. On en est donc réduit à se dire que si l'épée de la France cet forte, au contraire en politique est hible, qu'ayant droit à des égards, elle a souffert des dédains, et laisse abreuver d'outrages son auguste protégé.

Non, nul ne doute de la toute-puissance de la France et du Gouvernement de l'Empereur, mais c'est à condition que sa politique demeure

au niveau de son épée.

" Vous accusez, Monsieur, la Cour de Rome d'une obstination invincible. Permetter, si le cardinal Autonelli vous semble un entêté, M. de Cavour pe l'est pas moins. Il y a deux entêtés en linlie, et non pas un. Rome refuse vos conseils, Turin ne les refuse pas moins. Vous lui avez conseillé do ne pas prendre les Romagnes, il les a prises; la Toscane, il l'a occupée ; les Marches et l'Ombrie, il les a envahies ; le Novaume de Naples, il le possede.

"Pour nons, j'en conviens, nous n'avons pas été entêtés. Nous avons protesté, puis cédé, puis protesté, puis faibli encore.

"Ainsi, à mesure que le pouvoir pontifical diminue, le role de la

France à diminué; on protégeait tout le droit, pais une partie du droit, puis une moindre partie, puis enfin seulement. la personne du Pape, et de degré en degré, notre garantie n'est plus qu'une garde, notre armée

n'est plus qu'une escorte.

" A chacun de ces degrés, le Pape a resisté, oul, mais l'Empereur a cédé. Chaque coup porté sur les droits de l'un portait sur les promesses de l'autre. Savez-vous ce qui rend plus saillant cet entêtement de Rome que vous vous plaisez à faire re-sortir, Monsieur? C'est le contraste avec la condescendance de la France. L'un le pouvoir faible, ne cède jamais, l'autre, le pouvoir fort, cède toujours. A qui? Le demandez-vous? au l'iémont, qui ne cède jamais ; à l'Angleterre, qui ne cède jamais ; à la Révolution, qui ne cède jamais."

Tandisque la France se prépare à évacuer Rome et par conséquent à constituer l'unité de l'Italie, la séparation chez nos voisins des Etats-Unis en reste toujours au même point, et le discours du Président Lin-coln n'indique aucun remêde bien efficace pour cettu contagieuse

Le discours par lequel S. E. le Converneur-Général a ouvert lu quatrieme session du présent parlement, ne contient aucune allusion au projet d'une union fédérale, ni sux demandes d'aide que l'on croyait devoir être faites en faveur de la compaguie du grand-trone. Il indiquerait par sa teneur une courte session. On y constate, avec un légitime orgaeil, l'état prospère de note commerce. Pour la première tols en effet, nos exportations ent excédé nos importations et les unes et les antres ont atteint un chiffre très élevé. Le tableau suivant quoiqu'il ne soit pas absolument dans le cadre ordinaire de la Petite Rerue, ne pourra que faire plaisir à nos lecteurs.

		A. 18. 7	181	17	1859	1859		1860
	Exportat	ions	27,000	,624	23,472,660	24,766,9	81 34	,631,899
1	linportat	tions	32,430	5,598	29,978,527	: 53,565,1	31 34	,441,621
Ì,	Droits de	e donan	e. 3,025	,051	3,381,389	4,437,8	46 4	,758,465

## NOUVELUES ET FAITS DIVERS.

## BULLETIN DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

- A une assemblée des gouverneurs du collège McGill, tenne mercredi dernier, M. William Molson informa l'assemblée qu'il avait l'intention de faire construire immédiatement et à ses propres frais, l'aile ouest de la bâtisse du collège McGill. Cette alle était dans le plan original de le bâtisse du collège McGill, mais le manque de fords en avait, jusqu'à présent, retardé l'érection. L'alle devra contenir la salle de convocation et la bibliothèque de l'Université. Le coût de l'érection est estime à \$16,000. Ce don fait grand honneur à M. Molson, id'autant plus qu'il a déjà contribué largement, lui et ses deux frères, à l'érection de la bâtisse du collège McGill.—Pays.

Les instituteurs du Haut-Canada ont formé une association provinciale, dont la première conférence a eu lieu à Toronto le 25 février dernier. M. T. J. Robertson, de Toronto, en a été élu président, et M. J. W. A. Graves, de l'aris, secrétaire.

- M. Thérèse Lahaye, prêtre de l'ordre de St. Vinteur, est mort subitement, ayant été frappé de paralysie à sa place au choor dans l'église de l'Enfant Jésus, au village St. Jean-Baptiste, qu'il desservait. M. Lahaye est un des premiers membres de l'ordre enseignant des cleres de St. Vinteur qui solent venus en Canada ; il a été longtemps directeur du collège de Chambly et à toujours montré beaucoup d'activité et de zèle pour l'instruction publique. On lui doit plusieurs ouvrages élémentaires. Il était natif de France et âgé de 46 ans.

ERNATA.— Dans notre livraison de janvier, dans le tableau de la dis-tribution de la subvention de l'éducation supérieure ; les écoles-modèles dont les noms suivent :

dont les noms suivent:

St. Charles, Bellechasse; St. Georgs, Cacouna; St. Jean, Port Joli; Pointe aux Trembles, Portneuf; Ste. Cécife, Beaubarnais; Eboulements, école modele protestante, faubourg Québec, Montréal; St. Pi-rre les Becquets, St. Laurent, Montmorency; Rawdon, St. Christophe, St. Gervals, Notre-Dame de la Victoire, Lévi; Rigand, Scours de Charité, St. Vincent de Paul; école de la Visitation, faubourg Ste. Marie; ont été portées comme ayant reçu une subvention pour 1859; tandis qu'elles en ont reçu pour la première fois pour 1860 seulement.

Des Presses duir dilate d' Eusèbe Senécal, 4, Rue Saint l'incent, Montreul